Image not found or type unknown

trouver solution prêt commun en cas de refus rachat de l'autre

Par **verolili**, le **15/11/2009** à **13:58**

Bonjour, mon ex compagne étant partie , j' ai demandé à la banque de désolidariser notre compte commun ainsi que le prêt et le provisio . mon ex compagne refuse de racheter sa part et moi je me retrouve dans une impasse car il n y a plus de remboursement des deux cotés. J'avais un accord de ma banque pour l'octroie d'un prêt pour ma moitié mais à ce jour c'est non car il y a des impayés. Je ne peux pas tout prendre en charge car de plus j'élève notre enfant. Par la mauvaise foi de mon ex compagne je vais me retrouver interdit bancaire ou en banque de france avec une énorme dette sur le dos. Comment faire pour quelle rachète sa part et que cette histoire se termine au plus vite car plus le temps passe plus les impayés s'accumulent . J'ai besoin d'une sérieuse aide pour me sortir de cette situation. Ma banque qui est l'organisme prêteur me dit qu'il n'y a pas de solution mais les agios et les intérets courent pendant ce temps là . Comment l'obliger à racheter sa part , un médiateur ou même la banque de france peuvent ils m'aider à me sortir de là. toutes les aides ou les conseils seront les bienvenus, merci d'avance pour l'intérêt que vous porterez à mon énorme problème .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés